



République Française

Département COTES D'ARMOR

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du vendredi 25 septembre 2026

Nombre de membres :

En exercice : 11
Présent : 10
Nombre de suffrage : 11

Date d'affichage :

28/09/2026

**Convocation envoyée par voie
dématérialisée:**

16/09/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Le Faouët s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Michel MAHE, maire.

Etaient présents : Michel MAHE, Thierry LE GONIDEC, Véronique CONAN, Sylvie LE VEY, Gwenaëlle PIERRE, Jérôme COLAS, Adrien UGUET, Aurélie PLANTE, Corentin LEBESLOURD, Pierre GUEGUEN et Lucie MERCIER

Absents excusés : Lucie MERCIER

Procurations: Lucie MERCIER donne pouvoir à Michel MAHE

A été nommé comme secrétaire de séance : Thierry LE GONIDEC

D2026_55 Devis réparation logement communal

Monsieur le Maire informe les élus que suite au départ du locataire du logement communal et la réalisation des diagnostics obligatoires divers travaux de réparation sont à prévoir :

- Remplacement de la VMC
- Reprise de la terre
- Isolation de la cage d'escalier
- Réparation d'une poutre et gouttière.
- Nettoyage toiture et traitement antimousse dépendance

Le maire propose de réaliser les devis avec l'entrepreneurs en charge des travaux de réparation de la commune Raphaël Services, le devis s'élève à 2270 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide de valider le devis avec Raphaël Services de 2270€

Fait et délibéré à Le Faouët
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Michel MAHE



Secrétaire de séance
Thierry LE GONIDEC

